



Marvell conseille Cleoxel Pharma dans le cadre de sa reprise des activités de recherche des laboratoires Cephalon

Paris, le 21 février 2013, Marvell conseille Cleoxel Pharma dans le cadre de sa reprise des activités de recherche des laboratoires Cephalon.

Le laboratoire de recherche situé à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) faisait partie des actifs du groupe pharmaceutique israélien Teva, numéro un mondial des médicaments génériques.

Il est repris par Cleoxel Pharma spécialiste de la prestation d'essais intermédiaires entre les phases de découverte menées au sein des sociétés de biotechnologies et le développement clinique assuré par les grands groupes pharmaceutiques

Cleoxel Pharma est constituée par un pool d'investisseurs, dont le directeur et des chercheurs du centre de recherche de Cephalon, et va s'adosser au fonds d'investissement britannique EEP (European Equity Partner) spécialisé dans le secteur des biopharmaceutiques.

Les repreneurs se sont engagés à maintenir les emplois transférés sur le site pendant au moins trois ans. Cleoxel Pharma démarre ainsi son activité avec une équipe d'une quarantaine de collaborateurs (dont l'ensemble des chercheurs) issue du centre de recherche.

Conseil acquéreur et investisseurs : Marvell avocats - Sandra Corcos (associée-fusions-acquisition), Olivia Colmet-Daage (associée - droit immobilier), François Alambret (associé - droit social) et Marta de Francisca (collaboratrice-fusions-acquisition).

Conseils cédant : Dechert (Paris) LLP – Jonathan A. Schur ; Emmanuelle Trombe (associés-fusions-acquisition / Life Sciences), Anthony Paronneau ; Anne-France Moreau (collaborateurs -fusions-acquisition / Life Sciences) ; Aklea Société d'Avocats – Sidonie Lacroix (associé droit social) ; Anne-Sophie Turrel-Roux (collaboratrice droit social).